



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 9 décembre 2022

Secrétaire de séance : Monsieur Julien DEWAELE

L'An deux mil vingt-deux, le quinze décembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (21) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ (Arrivé à 19h10 – pouvoir donné à Marc DUFOUR), Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Sophie BELE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Monsieur Robin DELPLANQUE (Arrivé à 19h15 – pouvoir donné à Antoine MEESCHAERT), Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (12) Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE (pouvoir donné à Gérard REMACLE), Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Sylvie DELPLANQUE), Monsieur Laurent DEGRYSE (pouvoir donné à Philippe SIX), Madame Claudine HEYMAN (pouvoir donné à Alain RIME), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Lilliane DENYS), Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à Jimmy COUPÉ), Madame Sophie CANTON (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Aurélie LAPERE (pouvoir donné à Marylène HEYE), Madame Coralie PERIER (pouvoir donné Luc LECRU), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Maria Pilar DESRUMEAUX), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Isabelle VERBEKE).

22 - VŒU RELATIF AU SOUTIEN DES ARTISANS DES METIERS DE BOUCHE.

Rapport de Madame le Maire

- Vu que les baguettes, macarons, croissants, jambons, andouillettes, pâtés en croûte, blanquettes et autres...sont et font « l'excellence à la française ».
- Considérant que la France est réputée mondialement pour sa gastronomie exceptionnelle et pour ses artisans prolifiques, qui contribuent au dynamisme de la vie de la commune, au renforcement du lien social et participent à la vie économique et à la création d'emplois.
- Vu que l'augmentation du prix des matières premières additionnée à la flambée des coûts de l'énergie, impactent fortement l'ensemble des entreprises artisanales. Certains artisans voient leurs factures d'énergie multipliées parfois par cinq, sans pouvoir répercuter cette hausse majeure sur leur clientèle qui, elle-même, fait face à une baisse de son pouvoir d'achat.
- Vu l'investissement sur fonds propres, l'engagement personnel et familial de ses commerçants. Véritable vocation de ces professionnels qui se lèvent tôt pour les autres.
- Considérant l'attachement de la commune à la préservation de ses artisans des métiers de bouche.

- Considérant la volonté des élus, que nous sommes, de maintenir l'accès à tous de ces commerces indispensables à notre quotidien, à notre territoire, à notre économie et à notre patrimoine.
- Vu que la loi NOTRe ne nous permet pas d'intervenir directement pour aider ces artisans.

Par le présent vœu, le conseil municipal appelle donc le gouvernement et les collectivités en capacité de les aider, à prendre des mesures urgentes et adaptées pour sauver ces entreprises de proximité qui nourrissent et font la fierté de la France.

- **Où l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté le vœu à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Marie TONNERRE-DESMET
Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

